



## Communiqué de presse du 2 juin 2026

### Le Fonds de mobilité soutient le projet pilote cantonale « U-Two »

**Comment intégrer les vélos et trottinettes en libre-service aux transports publics ? Telle est la question à laquelle le projet pilote « U-Two » tente de répondre. Si les voyageurs peuvent facilement combiner les offres de partage et les transports publics, il leur sera plus simple de se déplacer de porte à porte de manière écologique. Cela renforcera l'attractivité des transports publics et contribuera à atteindre les objectifs ambitieux du canton en matière de protection du climat. Le Conseil d'État a alloué 1 million de francs provenant du Fonds de mobilité pour financer le projet pilote « U-Two ».**

Le Conseil d'État du canton de Bâle-Ville suit la proposition du Conseil trinational du Fonds de mobilité et soutient le projet pilote « U-Two » du Département des travaux publics et des transports par une contribution d'un million de francs. Avec « U-Two », le canton souhaite étudier comment les usagers peuvent mieux et plus facilement combiner leurs trajets en tram, en bus et en train avec des vélos et des trottinettes en libre-service, et tester cela directement auprès d'un large groupe d'utilisateurs. Cela leur permettrait de se rendre à l'arrêt de transport public ou de rejoindre leur destination à l'aide d'un véhicule en libre-service. Actuellement, les différentes offres nécessitent souvent des abonnements et des applications distincts, ce qui rend la combinaison fastidieuse.

Le projet se concentre sur l'agglomération de Bâle, où l'accent est mis sur la zone de validité de l'« Umweltschutz-Abonnement (U-Abo) » (abonnement « écologique ») de la communauté tarifaire de la Suisse du Nord-Ouest (TNW) et sur la zone desservie par les prestataires de services de partage. Deux essais sur le terrain sont organisés, au cours desquels des participants sélectionnés peuvent tester différents modèles tarifaires :

- Dans un premier temps, 1'350 titulaires d'un abonnement « écologique » (U-Abo) ou d'un abonnement général pourront tester différents modèles tarifaires pour leurs trajets en tram, en bus, en train et en vélo en libre-service. Pour cela, ils recevront des codes promotionnels leur donnant droit à des minutes gratuites, qu'ils pourront utiliser auprès des prestataires de vélos en libre-service pour leurs trajets.
- Lors de la deuxième phase de test, 1'100 personnes supplémentaires pourront tester différents modèles tarifaires – y compris des personnes qui utilisent les transports publics sans abonnement. Outre les vélos en libre-service, elles pourront également utiliser des trottinettes en libre-service et les réserver via l'application BaselGo!, qui sera adaptée en conséquence.

Le projet « U-Two » vise notamment à montrer comment l'intégration des offres de partage dans les transports publics pourrait être organisée et mise en œuvre à l'avenir, quel pourrait être son impact sur le trafic, quel en serait le coût et quel cadre juridique serait nécessaire.

Une fois le projet pilote achevé, début 2028, ces conclusions serviront de base à des solutions permettant d'intégrer durablement les offres de partage aux transports publics de la région de Bâle. Cette intégration pourrait rendre les transports publics plus attractifs et accroître leur utilisation,

puisque'un seul abonnement ou billet couvrirait l'ensemble du trajet. Cela contribuerait à son tour à la réalisation de l'objectif ambitieux de protection du climat « zéro émission nette d'ici 2037 » du canton de Bâle-Ville.

Le projet « U-Two » bénéficie d'un large soutien. Le Département des travaux publics et des transports collabore avec divers organes administratifs, institutions éducatives, entreprises de transport et des prestataires de micromobilité. Les partenaires se chargent de différentes tâches dans le cadre de cette mise en œuvre.

Le Fonds de mobilité est alimenté par les frais des cartes de stationnement des visiteurs, pendulaires et résidents du canton de Bâle-Ville. Les recettes du Fonds s'élèvent chaque année à environ 3,8 millions de francs. Le Fonds de mobilité du canton de Bâle-Ville est un dispositif unique en Suisse, car les montants alloués peuvent contribuer au financement de projets de mobilité respectueux de l'environnement au sein du canton, mais aussi en dehors. C'est un exemple de coopération dans l'agglomération trinationale de Bâle, au-delà des frontières cantonales et nationales.

#### **Renseignements complémentaires**

Doreen Heinzmann, Tel. +41 61 267 9207  
Secrétariat du Fonds de mobilité, Service de la mobilité  
Département des travaux publics et des transports

#### **Remarque**

Pour en savoir plus sur le Fonds de mobilité (disponible uniquement en allemand) :

[Mobilitätsfonds](#)

Pour en savoir plus sur le projet: [www.u-two.ch](http://www.u-two.ch)